Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AU CONSEIL DU LÉMAN

Claude Ruey transmet la présidence aux Français

Le Conseiller d'Etat Claude Ruey a transmis le 17 juin 1999 la présidence du Conseil du Léman au Département français de l'Ain qui assumera la charge tournante pendant deux ans. Un bilan positif a été tiré de la présidence du canton de Vaud.

"Nous pouvons nous réjouir des progrès réalisés. Alors que l'Europe se construit, la coopération de proximité que nous conduisons contribue à cette édification, soit celle d'une Europe des régions, ici aussi, dans le bassin lémanique. Le Conseil du Léman nous y aide et j'en suis heureux", a commenté Claude Ruey.

Réunissant les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie avec les cantons suisses de Genève, Valais et Vaud, le Conseil du Léman oeuvre toujours plus en faveur des populations de cette région transfrontalière. Il comprend cinq commissions de travail, chargées de l'éducation et de la culture, de l'environnement et de l'aménagement du territoire, des populations frontalières et des affaires sociales, des transports et des communications et enfin, de l'économie et du tourisme.

Au cours des deux années de présidence du canton de Vaud, les actions en faveur des jeunes, les échanges scolaires, sportifs ou d'apprentis ont été particulièrement intensifiés. Des moyens didactiques et techniques, comme le guide "Travailler en pays voisin", ont été offerts aux entreprises pour faciliter les contacts des deux côtés de la frontière.

Le Conseil du Léman a eu aussi l'occasion de promouvoir différents outils servant à la coopération et à la collaboration de ses départements et cantons partenaires. Par exemple, des statistiques communes sont produites tous les trois mois sous le nom de « Chiffres clés de l'espace lémanique ». De même, InfoLéman, un système informatisé nécessaire aux réflexions communes en matière d'aménagement du territoire, a été réalisé. Par ailleurs, le Conseil du Léman a constitué une riche collection de 650 ouvrages traitant du Lac Léman et de sa région, collection que l'on peut consulter dans les bibliothèques de part et d'autre de la frontière.

Lausanne, le 17 juin 1999

Laurent Wehrli, Délégué aux affaires européennes du canton de Vaud, tél. 021/316.40. 29

cp Conseil Léman, présidence